## La dimension sociale et environnementale de l'entreprise

## 1. La performance de l'entreprise

Pour être compétitive, une entreprise doit mettre en place une démarche de performance. Cette démarche permet de mettre en évidence les **résultats à atteindre** en fonction des objectifs préalablement définis en **optimisant l'utilisation de ressources** pour atteindre ces objectifs.

L'atteinte de ces objectifs montre que l'entreprise est efficace, et si elle y arrive en diminuant ses coûts, elle est efficiente.

## 2. Les indicateurs de la performance

Une entreprise qui gagne de l'argent, qui vend des produits mieux et plus rapidement que ses concurrents et qui est donc plus compétitive est une entreprise performante. Dans une entreprise performante, les dirigeants sont capables de prendre rapidement des décisions grâce à des indicateurs de performance. C'est aussi une entreprise où la motivation et la fidélisation des salariés sont des facteurs clés de performance durable.

Le **tableau de bord** recense les indicateurs de performance qu'a choisis l'entreprise pour **analyser l'efficacité** de sa production, de ses finances, la qualité de ses relations avec les clients, la performance de son organisation interne et la dimension innovation de l'entreprise.

Ces indicateurs sont des **outils** très efficaces pour **mesurer les progrès de l'entreprise** pour atteindre des objectifs prédéfinis, **orienter sa stratégie** et **évaluer la création de valeur** de l'entreprise.

Ils facilitent la **prise de décision** grâce à une meilleure **visibilité des points forts ou faibles** de l'entreprise.

## 3. Les dimensions de la performance

On peut citer les trois piliers de la performance :

- au-delà de la performance financière et économique (développement du CA, du bénéfice, de sa compétitivité);
- il est impératif que l'entreprise accroisse aussi sa performance sociétale et environnementale (respect de valeurs éthiques, lutte contre la corruption, réduction des impacts sur l'environnement);
- et sa **performance sociale** (développement de bonnes conditions de travail pour ses salariés, possibilité de progresser...).